

Politique de Sécurité de l'Entreprise

Version : 1.0 Date de mise en application : (date de l'ouverture du site web)

1. Objectif

La présente politique de sécurité vise à garantir la protection des informations, des systèmes, et des ressources de l'entreprise contre les menaces internes et externes, tout en assurant la conformité avec les lois et réglementations en vigueur.

2. Portée

Cette politique s'applique à tous les employés, prestataires, partenaires, et toute personne ayant accès aux systèmes et aux données de l'entreprise. Elle couvre :

- Les données confidentielles et sensibles.
- Les infrastructures informatiques, matérielles et logicielles.
- Les processus et flux de travail reliant ces éléments.

3. Principes de Base

1. **Confidentialité** : Les informations sensibles doivent être accessibles uniquement aux personnes autorisées.
2. **Intégrité** : Les données doivent être préservées de toute altération non autorisée.
3. **Disponibilité** : Les ressources critiques doivent être disponibles lorsque cela est nécessaire pour les activités de l'entreprise.

4. Responsabilités

- **Employés** : Respecter les procédures de sécurité, signaler tout incident ou vulnérabilité identifiée.
- **Direction** : Veiller à ce que les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la politique soient allouées.
- **Équipe informatique** : Gérer les systèmes de sécurité, surveiller les activités réseau et protéger les données.

5. Mesures de Sécurité

1. **Contrôle d'accès** :
 - Mise en place de mots de passe forts et uniques.

Politique de Sécurité de l'Entreprise

- Authentification à deux facteurs pour les systèmes critiques.

2. Protection des données :

- Chiffrement des données sensibles en transit et au repos.
- Sauvegardes régulières et stockage sécurisé.

3. Gestion des incidents :

- Procédure claire pour signaler et résoudre les incidents.
- Analyse post-incident pour prévenir les récurrences.

4. Formation :

- Sessions régulières de sensibilisation à la cybersécurité pour tous les employés.

6. Conformité Légale et Réglementaire

L'entreprise s'engage à respecter toutes les lois et normes en matière de protection des données, notamment [\[RGPD\]](#).

7. Surveillance et Audit

Des audits internes et externes seront réalisés périodiquement pour évaluer l'efficacité de la présente politique et identifier les améliorations à apporter.

8. Sanctions

Tout manquement à cette politique pourra entraîner des sanctions disciplinaires allant jusqu'au licenciement, conformément à la législation en vigueur.

9. Révision de la Politique

Cette politique sera révisée annuellement ou en cas de modification des réglementations applicables ou des besoins de l'entreprise.

Approbation : Nom : _____ Poste :

_____ Date : _____ Signature

: _____